



COMpte RENDU de la réunion du  
CONSEIL de l'ÉCOLE DOCTORALE GEORGES-VEDEL  
Mardi 10 avril 2018

Membres du conseil présents : Pr. G. DRAGO, directeur de l'École doctorale, Pr. M. BORGETTO, Pr. A. LE DIVELLEC, Pr. Y. SUREL, Pr. B. SEILLER, Mme CLAIRE RUIZ, Responsable administratif de l'Institut Cujas, M. PIERRE BLANQUET, M. LOUIS FEILHES, Melle CAMILLE MOISAN, M. PIERRE VIDEMENT, doctorants.

Membres du Conseil excusés et absents : Pr. B. PLESSIX, Pr. S. BRACONNIER, Pr. D. BARANGER, Pr. C. BROYELLE, Pr. MARTIN COLLET, M. AFARIN VAZIRY, Maître ARNAUD de CHAISEMARTIN, M. LAURENT DERUY, M. DANIEL TRICOT, Mme ANNE PELCRAN, M. PIERRE AURIEL, Mme ANNE BARBOLOSI (Direction de la Recherche).

*La séance est ouverte à 9h10.*

### **Nomination du professeur Armel LE DIVELLEC comme membre du Conseil de l'École doctorale**

Le directeur de l'École doctorale, le Pr. G. DRAGO, présente le professeur A. LE DIVELLEC comme nouveau membre du conseil de l'École doctorale au titre de directeur du Centre d'Études Constitutionnelles et Politiques (CECP).

### **Remplacement de Monsieur Charles WALINE**

Le directeur de l'École doctorale informe que, depuis la dernière réunion du Conseil, M. Ch WALINE a envoyé une lettre de démission, ne pouvant plus cumuler ses fonctions au Sénat et celle de membre du Conseil. Le directeur de l'École doctorale propose pour le remplacer au sein du Conseil la candidature d'un autre membre de l'administration du Sénat : M. Jean GUISELIN (C.V. en pièce jointe).

La candidature de M. GUISELIN est acceptée à l'unanimité par le Conseil.

### **Calendrier des réunions de sélection des contrats doctoraux**

Le directeur de l'École doctorale présente le calendrier des réunions de sélection des contrats doctoraux.

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au lundi 10 septembre 2018, la Direction de la recherche ayant proposé des dates limites d'inscription fixées début septembre, ce qui a été refusé par l'ED 7 en raison notamment de la date tardive de soutenance des mémoires dans certains masters. De plus, les candidats devant présenter leur relevé de notes pour pouvoir candidater, l'avancement de la date limite de dépôt risquait de les pénaliser.

La pré-sélection des contrats doctoraux est fixée au jeudi 13 septembre 2018 à partir de 14h à l'Institut Cujas.

Les auditions pour les contrats doctoraux sont fixées au jeudi 20 septembre 2018 à partir de 14h à l'Institut Cujas.



Mme C. RUIZ, sera chargée, avec Mme A. BARBOLOSI (Direction de la Recherche), de récupérer les dossiers des candidats dès le mardi 11 septembre 2018 et d'envoyer un dossier dématérialisé comprenant : le projet de thèse, la lettre de motivation et le C.V. des candidats par mail aux professeurs membres du conseil de l'Ecole doctorale pour une première analyse des candidatures.

Le calendrier des réunions de sélection des contrats doctoraux est validé par le Conseil.

M. P. VIDEMENT et M. P. BLANQUET propose de mettre ce calendrier en ligne sur le site de l'Université. Mme RUIZ dit qu'elle va faire remonter l'information au service de la communication.

### **Site internet de l'Ecole doctorale**

Le directeur de l'Ecole doctorale demande où en est le projet de site internet qui devait être mis en place entre les doctorants membres du Conseil et la Direction de la Recherche. M. P. BLANQUET dit qu'il a reçu et répondu aux mails de la Direction de la Recherche mais que pour autant il ne sait pas où en est le projet. Pour sa part, et avec l'approbation de Mme C. MOISAN et de M. L. FEILHES, il informe ne pas être favorable à un site internet de l'ED7 qui ne serait que très peu mis à jour et qui donnerait une image négative de l'ED7 si les informations ne sont pas actualisé régulièrement.

Mme C. RUIZ est d'accord avec cela, un site de l'Ecole doctorale, qui serait redondant du site des l'Institut Cujas et du site de l'Université et jamais mis à jour ne sert à rien. Proposition commune de créer une page ED7 sur le site de l'université pour publier uniquement les calendriers importants et utiles aux doctorants, comme le calendriers des contrats doctoraux.

### **Augmentation des contrats doctoraux**

Le directeur de l'Ecole doctorale expose son intention de demander une augmentation des contrats doctoraux. L'Ecole doctorale a actuellement 9 contrats doctoraux, afin de ne pas se retrouver dans la situation frustrante de l'an dernier, où il y avait beaucoup de candidats avec des projets solides mais seulement 9 contrats.

Les Pr. SEILLER et DRAGO rappellent qu'il y avait autrefois une certaine marge de manœuvre avec des allocations détenues par le président de l'université qui permettaient d'obtenir un ou deux contrats supplémentaires.

Le directeur de l'ED précise que si tous les membres sont favorables, il va faire les démarches nécessaires auprès du président de l'université pour récupérer cette marche de manœuvre qui permettrait de donner des contrats supplémentaires aux candidats méritant. Soit en demandant des contrats supplémentaires pour l'ED7, soit en demandant des contrats « président » valable pour toutes les ED et utilisable lorsqu'il y a plus de candidats méritant que de contrats disponible dans une ED.

M. BERTRAND SEILLER informe que cette option est peut-être la plus sage, bien que le président ne veuille plus de ces « allocation président ».



## **Calendrier des Comités de Suivi**

Mme C. RUIZ rappelle ce que sont ces Comités de Suivi Individuel et leur mise en place (v. Notes sur les Comité de Suivi en pièce jointe). Les Comités de Suivi doivent être organisés avant les deux phases d'inscription en doctorat : la première phase du 4 au 29 juin 2018, et une seconde du 24 au 21 septembre 2018. Ils concernent les doctorants à partir de la deuxième année (qui vont s'inscrire en troisième année). Ces Comité de Suivi doivent être préparés dès à présent (audition prévisible de 150 doctorants). Les doctorants ne doivent pas être auditionnés par leur directeur de thèse. Sans le formulaire de Comité de Suivi signé par les professeurs ayant auditionné, le doctorant ne peut se réinscrire en doctorat.

Le directeur de l'Ecole doctorale propose des Comité de Suivi réduits à deux professeurs pour les étudiants en deuxième, troisième, quatrième années de thèse.

Le Pr. Y. SUREL se demande si les Comités de Suivi réduits à deux professeurs ne pourraient pas se faire directement dans les laboratoires afin d'éviter de multiplier les déplacements des professeurs. Il confirme néanmoins l'utilité de ces Comités et le fait qu'il y est favorable.

Le directeur de l'Ecole doctorale n'est pas opposé à ces Comités de suivi dans les laboratoires à condition que cela soit fait dans le respect des règles générale et que le directeur de thèse ne fasse pas partie du Comité.

Il demande avant toute chose, à Mme C. RUIZ, la communication de la Note informative sur les Comités de Suivi à l'ensemble des professeurs de droit public, l'envoi d'un *Doodle* pour faire valider la proposition de calendrier des Comités de Suivi par les professeurs membres du Conseil de l'Ecole doctorale et l'envoi de la Note informative sur les Comités de Suivi à l'ensemble des doctorants de l'ED7 (hors première année de thèse).

## **Bilan de la visite de l'HCERES**

Le directeur de l'Ecole doctorale informe que nous n'avons pas encore eu de retour de l'HCERES (sous forme de pré-rapport) mais que son entretien individuel à la fin de la journée d'évaluation de l'ED7 était favorable et positif. L'Ecole doctorale a fourni des données chiffrées et des documents qui présentaient une situation saine et efficace, ce qu'a reconnu l'HCERES. Le seul point à améliorer serait la collecte des données sur le devenir de nos docteurs. Il propose à Mme RUIZ de communiquer avec Mme BARBOLSI pour obtenir de meilleurs résultats, notamment en adressant en amont la liste des docteurs de l'Université Paris II aux différents professeurs qui, eux, connaissant ce que sont devenus leurs docteurs.

## **Projets de l'École doctorale**

Le directeur de l'Ecole doctorale évoque pour finir les futurs projets de l'Ecole et laisse la parole à Mme C. RUIZ pour les présenter. Elle revient sur la réunion plénière de l'ED7 qui a eu lieu en février 2018. Cette date était assez tardive pour une réunion de rentrée mais il a été difficile d'obtenir des salles et cette rentrée était la première de notre Ecole doctorale. Cette rentrée s'adressait à l'ensemble des doctorants de l'ED7 et particulièrement aux premières



années auxquels un nombre substantiel d'information doit être remis en début de doctorat. Le bilan de cette rentrée est positif mais avec des points à améliorer. L'an prochain la rentrée aura lieu le jeudi 24 janvier 2019, plus tôt dans l'année, et juste après la clôture des inscriptions à l'université. Elle s'adressera uniquement aux doctorants en première année de thèse et sera élargie aux étudiants des Masters 2 intéressés par le doctorat, avec des informations très ciblées et utiles pour des primo-doctorants.

Pour les autres doctorants et docteurs, sur leur demande, et à la suite d'une réunion nationale sur le doctorat au Ministère de l'enseignement supérieur, il sera envisagé, une demi-journée pour présenter les options possibles après le doctorat (concours, aménagement particuliers, métiers possibles dans le secteur privé, etc.), avec la présence d'intervenants parlant de leur propre expérience et de l'utilité de leur doctorat dans leurs fonctions actuelles.

L'ensemble des membres sont favorables à cette idée. M. P. BLANQUET confirme que c'est une vraie demande des doctorants et qu'il est très favorable à cette demi-journée.

Proposition de mise en place de cette demi-journée dès novembre 2018 ou au plus tard en mars 2019.

*La séance est close à 10h30.*